



Inf'Aurignac



N°15



AURIGNAC
UNE COMMUNE DES
TERRES D'AURIGNAC

Discours des vœux de Jean-Michel Losego, Maire, aux Aurignacaises et Aurignacais, le dimanche 13 janvier 2019

Je veux, au nom du Conseil Municipal d'Aurignac, vous adresser nos meilleurs vœux, habitantes et habitants d'Aurignac ou amis de la commune, à vous personnellement et à tous ceux qui vous entourent.

Le contexte général, morose, où beaucoup d'entre nous se demandent de quoi demain sera fait, doit nous amener à retrouver nos valeurs fondamentales d'humanisme, de solidarité, de convivialité, valeurs de notre terre rurale, ciment d'un soutien mutuel lorsque les temps sont difficiles.

Ce qui pousse aujourd'hui de nombreux français, à s'exprimer, à se lever, à s'insurger, à condition que cela soit sans violence, sans propos outranciers et insultants, je le comprends.

Je le comprends parce que je le vis dans l'exercice de mon mandat pour vous servir et que, personnellement, comme nombre d'entre vous, je ne suis pas épargné par cette époque où subvenir à ses propres besoins devient difficile.

Les collectivités, particulièrement les communes rurales, se sentent incomprises par le gouvernement et les administrations centrales. Dotations financières en forte baisse, services publics qui s'éloignent ou carrément disparaissent (trésorerie, services instructeurs des permis de construire, services préfectoraux pour ne citer que les derniers en date), recours aux communes et aux maires dès qu'une problématique apparaît (mais sans aucun moyen supplémentaire), réglementations qui favorisent systématiquement l'urbain (zones déjà dynamiques...), autant d'obstacles qui rendent toujours plus difficiles l'exercice de nos missions et le lancement des projets qu'on sait pourtant si utiles à la population.

Notre réponse municipale est de poursuivre le travail engagé, la réflexion et les calculs, en étant ingénieux pour continuer notre action légitime avec moins de moyens.

Je suis fier de pouvoir dire aujourd'hui que nous n'avons pas fléchi en 2018, et que nous ne fléchirons pas en 2019 pour le développement de notre projet communal, tant pour les actions que nous vous avons exposées dans notre projet initial en 2014, que pour faire face aux contraintes qui se sont imposées à nous depuis. Et cela, sans altérer la santé financière de la commune, que nous avons su redresser petit à petit.



En 2018, nous avons tout d'abord acquis le principe du maintien d'une partie de l'activité médico-sociale du Comtal sur la commune, grâce à une argumentation forte que nous avons exprimée pour le maintien de cette part d'identité de notre village, au-delà du seul impact économique de la vie de cette association. Après avoir obtenu cette victoire avec l'appui du Président du Conseil Départemental, dont l'intervention à ma demande a été décisive, nous avons élaboré des propositions qui pouvaient convaincre et satisfaire l'AGAPEI, organisme gestionnaire et exploitant.

C'est dans la zone du complexe sportif, à proximité de la Maison de Santé (après acquisition foncière par la Commune) que ce projet verra le jour en 2020.

Nous avons voulu que cette nouvelle implantation profite pleinement au village, à ce quartier, et nous permette de réactiver quelques anciens projets, « serpents de mer » : raccordement à l'assainissement collectif, bénéfique à l'ensemble des riverains, cheminement piétonnier entre le village et le stade par la Fontaine Vieille sécurisant l'accès à la Maison de Santé, au camping, au stade et à la piscine notamment.

2018 fut aussi la deuxième année de fonctionnement de la nouvelle Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges, année où se sont mieux dessinés les contours du fonctionnement partenarial entre la Communauté et ses Communes membres. On y voit enfin un peu plus clair, même si, à l'image de la mise à disposition des chapiteaux pour les gros évènements, quelques psychodrames ont émaillé l'exercice ; notre fonctionnement pour votre service ne peut pas souffrir de conflits stériles permanents.

Il faut pouvoir travailler sereinement, avec responsabilité, cela a toujours été ma conduite dans l'intérêt général de notre territoire et je la maintiendrai.

La 5C a engagé deux démarches qui serviront notre commune d'Aurignac.

Tout d'abord, depuis décembre, Aurignac accueille un Relais Assistantes Maternelles créé par la 5C dans la nouvelle maison des associations. Ce service de soutien aux assistantes maternelles et donc aux familles et aux enfants de moins de 6 ans, n'avait jamais pu être créé malgré la volonté de la CCTA (Communauté de Communes des Terres d'Aurignac).

D'autre part, la 5C a engagé une réflexion très productive, innovante et pragmatique, pour soutenir le commerce local afin de redynamiser ses centre-bourgs, notamment Aurignac, et aider les commerces à mieux appréhender les nouvelles formes de consommation en milieu rural.

Cette étude montre que l'appareil commercial d'Aurignac n'est pas le plus mal loti dans le secteur commingeois. Elle valide aussi notre projet communal favorisant l'embellissement du village, la modernisation des espaces publics pour les rendre plus conviviaux et accessibles, ainsi que le dynamisme socio-culturel pour attirer des visiteurs. Si cette étude doit bien sûr se concrétiser par des actions, je souhaite que les commerçants s'en emparent et participent à leur juste place à ces efforts de redynamisation ; ce programme est avant tout pour eux, il ne peut pas se mener sans eux.



Au niveau de la Commune, nous poursuivons nos efforts pour l'embellissement et le fleurissement du village. Nous avons renouvelé cette année les illuminations de Noël, reconduit le concours des Maisons Fleuries, conservé l'appui aux manifestations des associations (l'année 2018 a été particulièrement prolifique en la matière).

La rénovation de la Rue Saint-Michel va être menée au printemps, sécurisant et favorisant la circulation piétonne dans le village ; ce projet participe aussi au soutien du commerce local. Vous comprendrez que l'enjeu a nécessité qu'on l'appréhende avec précision : c'est la rue centrale du bourg qui, pendant presque quatre mois, va être impactée et c'est donc toute la circulation dans le village qui va subir ce chantier.

Je vous demande d'être patients car la période va être difficile et il va falloir adapter nos habitudes, mais le jeu en vaut la chandelle : soyons prudents et compréhensifs. Avoir une rue principale toute neuve, des trottoirs tous neufs, c'est assez rare à Aurignac pour accepter ces perturbations temporaires.

Dans quelques temps nous serons tous fiers de cette réalisation ... merci d'en supporter quelques désagréments passagers.

Avant d'engager ce gros programme, nous avons pu, cette année, améliorer quelques voies et trottoirs dans le quartier des Esclottes, à Motis, à Cipot Bas, au chemin de Joulin ou à Coumatou et poser une glissière de sécurité très attendue sur la rampe qui mène à Carrefour. C'est, là encore, en partenariat avec la Communauté des Communes qui a conservé la « compétence voirie ».

Par ailleurs et cependant, la 5C a remodelé son service des déchets ménagers, au détriment de notre territoire et de ses usagers, malgré nos remarques et nos remontées des critiques de la population.

On peut dire que si son fonctionnement pose de nombreuses questions, la dimension de la 5C permet aussi de mieux exercer l'action publique.

S'agissant de la piscine d'Aurignac, je peux vous assurer qu'elle restera gérée par l'intercommunalité, ce qui est préférable financièrement pour les contribuables d'Aurignac certes, mais aussi pour garantir la pérennité et le développement de cet outil essentiel du territoire, tant pour les jeunes et les familles locales que pour les touristes.

D'ailleurs, et j'en sais gré aux responsables de cette décision, la 5C prévoit dès à présent un programme de rafraîchissement du site de la piscine que nous n'aurions jamais pu assumer seuls.

Il a fallu, là aussi, se battre pour obtenir cette décision, discuter, prouver, négocier, convaincre... mais c'est mon rôle, celui pour lequel je me suis engagé devant vous.

Enfin, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur les Terres d'Aurignac, rendu exécutoire fin 2017, est désormais applicable. C'est le premier PLU intercommunal de Haute-Garonne et, n'en déplaise à beaucoup de mes collègues, je pense que c'est la bonne échelle pour envisager l'évolution de nos territoires, garantie d'une cohérence dans les choix de développement.

Quant à l'instruction des Permis de Construire, délaissée par l'Etat alors qu'il effectuait depuis toujours cette mission pour le compte des communes, elle a été reprise par le Pays Comminges, ce service devenant payant pour les communes, mais, assumé collectivement par l'ensemble de celles-ci, offrant un meilleur coût pour le contribuable.



Vous le savez, le 18 juillet 2019, le Tour de France, événement sportif mondial, passera à Aurignac. Nous devons nous y préparer et les travaux devront être terminés, c'est notre date butoir, de façon également à ne pas trop impacter la saison touristique pour les commerces. Il faut que cette date du 18 juillet soit une réussite et reste gravée dans nos mémoires et dans celles de ceux qui vont traverser le village ce jour-là, pour qu'ils aient envie de revenir et de découvrir Aurignac. Des moments festifs et conviviaux pourront être organisés et il nous faudra présenter les plus beaux atours de notre cité : je compte sur vous tous pour tout cela.

En préparant 2019, rappelons-nous que 2018 a été très riche d'événements socio-culturels, de tous ces rendez-vous qui guident notre calendrier année après année, qui se succèdent et se pérennisent en se renouvelant, constituant un programme très varié et attractif. Ils font de notre commune l'une des plus actives et dynamiques du Comminges. Combien de fois ai-je entendu lors de mes déplacements : « Il se passe toujours quelque chose à Aurignac, c'est impressionnant ! ».

Je veux juste vous remémorer la performance d'Abraham Poincheval « l'Homme-Lion » au Musée-Forum, sur une semaine en juin. Si cette initiative a pu paraître farfelue, insensée, voire incongrue à beaucoup au départ, elle restera un joli moment de rassemblement, de convivialité, d'étonnement et de découverte. Cette manifestation artistique a fait parler de notre village bien au-delà des limites habituelles, focalisant une attention quasi nationale sur Aurignac.

D'ailleurs ce ne sont pas moins de 12 000 visiteurs qui ont fréquenté notre Musée-Forum cette année.



Nous devons saisir ce genre d'opportunité, c'est par ce mode d'engouement médiatique qu'on acquiert une notoriété qui fait grandir le village, amène du monde, servant ainsi notre économie. Le Tour de France peut, en 2019, être ce modèle évènementiel.



En 2018, le concours de La Dépêche du Midi « Mon beau village », pour lequel Aurignac a eu l'honneur d'être sélectionné sans finalement être lauréat, a aussi mis en lumière notre village, validant les efforts que nous réalisons pour l'embellissement et la mise en valeur de notre patrimoine.

On ne peut pas citer l'ensemble des manifestations qui jalonnent le calendrier aurignacais, mais je n'en oublie aucune : je sais trop, pour les avoir suscitées, encouragées, soutenues, ce qu'elles apportent à la vie locale.

Alors merci à tous les organisateurs, ces bénévoles qui s'affairent toute l'année pour cette vie locale si riche, nous leur devons une fière chandelle. Il faut voir l'organisation de ces gros évènements comme une mise en lumière de leur action quotidienne ; ce ne sont pas des évènements concurrents qui siphonneraient tous les moyens communaux et bloqueraient leurs initiatives. La Mairie consacre beaucoup d'énergie à renforcer les moyens dont peuvent disposer nos associations pour leurs activités et manifestations, par exemple en rénovant et modernisant les salles communales (sonorisation de l'Espace St-Michel, réalisation de la maison des associations, accessibilité de la salle polyvalente, etc...).

2018 nous a conduit à prendre en compte l'installation d'ADOMA et à nous adapter au séjour des personnes en demande d'asile. C'est notre tradition et notre vocation d'accueil qui sont mobilisées, mais là encore, c'est notre tissu associatif et social qui permet d'y parvenir sans heurt et avec un souci constant d'intégration.

Merci à toutes celles et ceux qui y contribuent chaque jour, au premier titre desquels l'association Alter'Ego, que la municipalité soutient financièrement, mais d'autres aussi qui, sans le montrer toujours, assistent cette nouvelle population pour un quotidien le plus serein possible.

Cette année 2018, nous avons voulu prendre part à l'effort d'animation culturelle en valorisant notre patrimoine historique à travers le Programme Médiéval, avec plusieurs volets qui vont se développer au fil des ans :

- * Des animations : concerts, spectacles, ateliers, ...
- * Des aménagements : Porte Notre-Dame réinstallée, création de trois jardins médiévaux, dont le square du Plateau pour lequel on vient de restaurer le mur d'enceinte et dont l'intérieur va être réaménagé.
- * Des réflexions : le diagnostic engagé sur la restauration et la valorisation de l'église ; la préparation d'une même réflexion sur le Donjon qui se détériore au fil des ans alors qu'il représente un vrai atout pour le village.
- * De la valorisation du patrimoine avec l'ouverture du Donjon l'été, la journée médiévale pour les Journées Européennes du Patrimoine, l'exposition Pictagri, ...

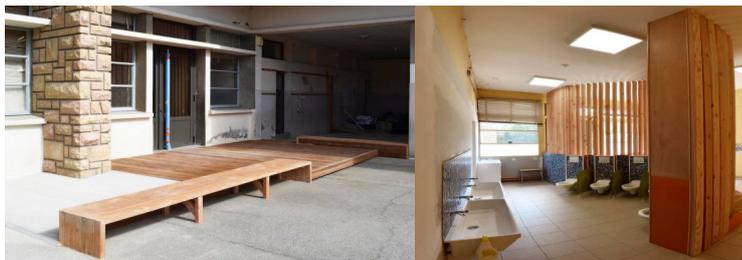


Comme je le martèle depuis 2014 pour l'ensemble de notre projet communal, cette animation médiévale vise l'amélioration du cadre de vie des Aurignacais tout en développant l'attractivité pour le touriste. Il y a une convergence d'intérêt pour les deux et cela participe du même effort. Il faut penser le projet en synergie dès le départ car cela conditionne les axes du programme municipal et la façon de les mettre en œuvre.

Les contraintes qui s'imposent à nous nous obligent à toujours réfléchir et anticiper notre action. C'est pourquoi depuis 2014 aussi nous avons entrepris la rénovation des bâtiments publics les uns après les autres, pour répondre aux réglementations d'accessibilité et de sécurité, mais aussi pour les rendre plus confortables et plus économes notamment en énergie.



Cette année, c'est l'école maternelle qui a focalisé notre attention, même si l'ancienneté et la vétusté du lieu ne nous ont pas permis de tout solutionner, nous poursuivrons cet effort.



Aménagements École Maternelle

Photos : Lion'L - Atelier d'Architecture

Par ailleurs, toutes les classes de l'école élémentaire sont équipées d'appareils vidéoprojecteurs pour accompagner les nouvelles méthodes d'enseignement.

En 2019, nous adapterons l'accessibilité de la gendarmerie, gage du maintien d'un des derniers services publics nationaux à Aurignac et nous travaillerons aussi à la rénovation des vestiaires du stade qui restent l'un des derniers « dinosaures » de notre patrimoine bâti communal. Nous aurons ainsi, dans le mandat, passé en revue la quasi-totalité des bâtiments publics communaux.

Les économies d'énergie, la limitation du recours aux énergies fossiles sont un enjeu majeur de la société de demain. Même une commune comme Aurignac peut y contribuer ! Déjà, depuis quelques années, notre service Espaces Verts s'est mobilisé sur ce thème et les pratiques ont évolué pour un meilleur respect de la nature et de la santé de tous. Le service administratif adopte, lui aussi, un fonctionnement plus écologique. Les rénovations des bâtiments publics intègrent systématiquement cet enjeu : nous posons des détecteurs de présence pour la lumière dès que nous le pouvons, des programmeurs pour les chauffages. Dans cet esprit, en 2018 nous avons acquis une voiture électrique pour nos services techniques, et en 2019 nous allons engager la rénovation de l'éclairage public pour que le parc soit changé en trois ans, permettant ainsi 70 % d'économie d'électricité, ce qui n'est neutre ni pour la planète, ni pour le budget communal.

Le Conseil Départemental déploie son programme pour la Fibre Optique. En 2019 nous en verrons à Aurignac les prémices avec l'implantation du central de raccordement qui desservira ensuite tout le secteur ; dès lors les premiers quartiers pourront être reliés.

En 2019, nous engagerons une réflexion pour favoriser les déplacements doux dans le village : piétons, vélos, covoiturage. Nous sommes pleinement concernés par ces enjeux même si nous sommes en milieu rural. Nous équiperons prochainement l'école élémentaire d'une dizaine de range-vélo, nous en poserons d'autres ailleurs. Nous allons créer une « zone 30 » dans le cœur du village dès la fin des travaux de la rue Saint-Michel pour sécuriser les piétons.

Ces réflexions nous les poursuivrons avec vous, par des enquêtes ou sondages pour mieux connaître vos habitudes quotidiennes et mieux répondre à vos attentes.

Parce que la population aurignacaise se renouvelle beaucoup (le recensement démographique de l'INSEE réalisé en début d'année le révèle clairement) présentant une légère hausse même, les services aux particuliers fonctionnent différemment (secours, aide à domicile, livraisons...). Pour répondre à ces évolutions nous allons, dès ce printemps, engager la numérotation des rues promise depuis longtemps, ainsi que le fléchage vers les lieux-dits extérieurs.

Mais au-delà de tous ces projets, déclinaison de notre propre projet communal, 2019 est également le moment de repenser l'organisation cohérente de notre village.

L'AGAPEI va s'installer chemin de la Fontaine Vieille, libérant ainsi le site du Comtal, redevenant propriété municipale. Nous avons une salle des fêtes à reconstruire, nous avons de plus en plus d'événements d'envergure qui privilégient souvent le secteur du musée pour ses disponibilités, nous avons une ancienne salle des fêtes inutilisable, un Espace St-Michel fonctionnel et confortable certes, mais qui ne répond pas à tous les usages. Aussi réfléchissons-nous à des idées nouvelles, qui pourront sans doute en défriser certains mais qui nous paraissent préserver la meilleure cohérence des équipements.



Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la Région Occitanie nous soutiennent pleinement dans cette réflexion, car les enjeux notamment financiers sont importants. Notre position de centre-bourg est reconnue par ces partenaires, notre développement les intéresse, la cohérence de notre démarche communale les séduit, l'engagement responsable que nous portons les rassure ; ils sont à nos côtés, ce qui nous permet d'engager le futur avec confiance.

J'en profite pour dire que ces deux collectivités nous épaulent systématiquement dans tous les projets menés ; sans elles nous ne pourrions pas entreprendre toutes ces actions. Je les en remercie et je sais aussi que c'est la validation de notre action qui s'exprime ainsi, ce partenariat n'était pas acquis ; c'est parce que nous agissons dans une perspective globale pertinente et rationnelle, en congruence avec leurs propres politiques de développement des territoires ruraux, qu'elles nous soutiennent.

Aussi, vous le voyez, avec mon équipe municipale qui s'est réorganisée en début d'année pour continuer à mieux vous servir, avec aussi des agents municipaux dévoués et volontaires, je suis et je reste engagé dans ce projet de développement d'Aurignac que nous vous proposons depuis 2014.

Pour des raisons personnelles, j'ai repris, dès ce début d'année 2019, une activité professionnelle à temps partiel, mais je reste pleinement votre Maire et je me suis déjà organisé pour rester très présent à votre service avec des permanences le mercredi matin et le samedi matin pour vous recevoir.

Je suis toujours porteur de cette action publique humaine et sociale qui me tient à cœur, porteur de ces valeurs qui me guident, porteur de cette ambition pour un village d'Aurignac en Avant qui ne me quitte pas !
Bonne et heureuse année 2019 à toutes et à tous.

